

VARIATIONS SUR LA STRUCTURE DE L'ÉCHANGE LANGAGIER  
DANS DIFFÉRENTES SITUATIONS D'INTERACTION

Eddy Roulet  
Université de Genève

[cet essai esquisse un modèle dynamique et multi-récuratif de la construction de l'échange qui devrait permettre de rendre compte aussi bien des propriétés structurales communes à tous les échanges que des propriétés structurales spécifiques de types d'échanges particuliers, liés à différentes situations d'interaction]

Il a parfois été reproché, à juste titre, au modèle d'analyse de la conversation développé à Genève, tel qu'il est présenté en particulier dans Roulet (1981) et dans Roulet & al. (1985, chap. 1), de négliger la dimension dynamique de l'interaction verbale ainsi que la spécificité des situations d'interactions (voir en particulier Guespin 1984, 509).

Pour répondre à ces critiques, je vais esquisser ici une approche dynamique de la construction de l'échange dans l'interaction, en me fondant intuitivement sur le concept de négociation et je vais tenter de proposer un modèle général de la structure récursive de l'échange qui permet de rendre compte des structures d'échanges spécifiques liés à une situation d'interaction particulière. Je précise que je ne traiterai pas ici des échanges initiaux et finaux de salutations, qui présentent des propriétés particulières.

Le terme de négociation apparaît fréquemment dans les travaux d'analyse conversationnelle; C. Kerbrat-Orecchioni (1984b) a montré en particulier que toute interaction verbale était le lieu de négociations multiples, qu'elles concernent le thème abordé, la variété de langue utilisée, le statut des interlocuteurs, l'alternance des tours de parole, la clôture, etc. Pour ma part, je m'intéresserai moins à l'objet qu'au déroulement d'une négociation, car l'établissement d'un parallèle entre le déroulement d'une négociation et la construction d'un échange permet de mieux saisir les contraintes qui commandent tant la structure hiérarchique récursive que la clôture des constituants du discours.

On peut poser intuitivement que toute négociation comporte au moins trois phases: une phase de proposition, une phase de réaction et une phase d'évaluation. La proposition ne peut susciter une réaction, positive ou négative, que si elle est claire et complète, c'est-à-dire si elle satisfait à ce que j'appelle la complétude interactive; ainsi, pour prendre un exemple simple, si un marchand ambulant me propose un tapis, je ne peux répondre par une acceptation ou un refus que si je connais au moins le prix de vente; si le marchand n'indique pas directement le prix dans son offre initiale, je vais devoir ouvrir une négociation secondaire pour déterminer le prix, et c'est seulement lorsque cette négociation secondaire sera close que nous pourrons reprendre le fil de la négociation principale; il en va de même pour l'évaluation de la réaction. Comme la négociation secondaire peut elle-même donner lieu à une négociation ternaire, et ainsi de suite, on a dans ce processus une première source de récursivité à plusieurs niveaux dans le déroulement d'une négociation.

D'autre part, la négociation ne peut se clore que si elle aboutit à un accord (ne serait-ce que sur le point qu'ils ne peuvent trouver un terrain d'entente) entre les interlocuteurs, c'est-à-dire à ce que j'appelle la complétude interactionnelle. Si je refuse d'acheter le tapis au prix proposé parce que celui-ci me paraît excessif, le marchand peut reformuler son offre en réfutant mes objections ou en baissant son prix, relançant de ce fait la négociation. Ce jeu, qui peut durer longtemps, en fait jusqu'au moment où j'accepterai la proposition ou jusqu'au moment où le marchand acceptera mon refus, constitue une seconde source de récursivité. Une réaction négative ne peut conduire à la clôture de la négociation, sauf si elle est acceptée; il en va de même pour une évaluation négative.

On peut dégager ainsi un système multi-récuratif, qui permet de rendre compte du déroulement de toutes les négociations possibles.

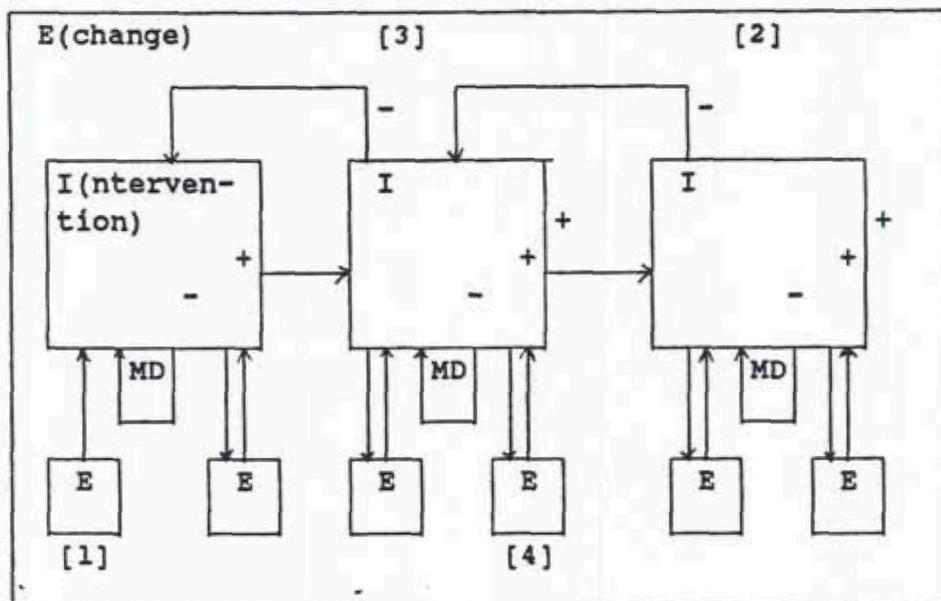
Je fais l'hypothèse, confirmée par tous les dialogues sur lesquels nous avons travaillé, que le déroulement d'un échange linguistique, qu'il s'agisse d'une demande d'information, de l'achat d'un livre ou d'une proposition de collaboration, suit le même schéma.

J'ai montré dans Roulet (1986), à propos de conversations téléphoniques, comment le locuteur s'efforçait de construire une intervention initiative d'échange satisfaisant à la complétude interactive en accompagnant l'acte principal d'actes, d'interventions, voire d'échanges subordonnés de fonctions rituelle et argumentative et comment il était amené parfois à reformuler cette première intervention, qui se donnait comme autonome et constituait de ce fait ce que j'appelle un mouvement discursif, en l'intégrant dans un mouvement discursif de rang supérieur. J'ai montré aussi comment l'interlocuteur, s'il jugeait la complétude interactive non satisfaite de son point de vue, ouvrait des échanges subordonnés pour obtenir les informations manquantes avant de réagir, positivement ou négativement, à l'intervention initiative. Ces processus récursifs peuvent conduire à la construction d'interventions initiatives très complexes. Il en est de même pour les deuxième et troisième interventions de l'échange.

Quant à l'extension de l'échange de trois à cinq ou sept interventions, voire davantage, due à une intervention négative qui empêche la satisfaction de la complétude interactionnelle, elle a fait l'objet de nombreuses descriptions depuis les travaux de Pomerantz (1975).

La combinaison de ces différents processus aboutit à un système multi-récuratif, qui permet de rendre compte de toutes les réalisations potentielles des échanges, que je représente

ainsi<sup>1</sup> :



Après cette rapide présentation du modèle récursif de construction de l'échange, j'aimerais montrer comment il est

<sup>1</sup> NB1: les + et les - internes à I indiquent respectivement la satisfaction et la non satisfaction de la complétude interactive, autorisant ou non la clôture de l'intervention, alors que les + et les - externes indiquent respectivement la satisfaction et la non satisfaction d'une condition de complétude interactionnelle, autorisant ou non la clôture de l'échange.

NB2: les boucles marquées MD indiquent l'intégration de l'intervention, qui constitue un premier mouvement discursif, dans un nouveau mouvement discursif, de rang supérieur, plus propre à satisfaire à la complétude interactive.

NB3: les échanges enchâssés à gauche de l'intervention sont des échanges ouverts par le locuteur afin de mieux préparer la satisfaction de la complétude interactive de l'intervention, alors que les échanges enchâssés à droite sont ouverts par l'interlocuteur, qui juge que l'intervention ne satisfait pas à la complétude interactive, parce qu'elle est trop sommaire ou qu'il n'est pas sûr de l'avoir bien comprise, pour amener le locuteur à compléter ou à confirmer cette intervention.

NB4: il peut arriver qu'un échange, qui satisfait à la complétude interactionnelle et se présente dans un premier temps comme achevé, soit subordonné rétroactivement à une nouvelle intervention initiative de rang supérieur; il correspond alors au premier échange subordonné qui apparaît, dans le schéma, à gauche de la première intervention.

NB5: les chiffres entre crochets droits renvoient à la description de différents types d'échanges dans la suite de l'article.

possible, dans ce cadre-là, de rendre compte des types d'échanges particuliers qui peuvent apparaître dans des situations d'interactions, voire dans des cultures différentes. Pour cela, je ferai l'hypothèse que les différents types d'échanges qu'on peut observer dans des interactions verbales correspondent à des réalisations particulières des potentialités du modèle. En d'autres termes, les propriétés structurales spécifiques que présentent les échanges extraits de conversations téléphoniques, de dialogues théâtraux, d'interviews, de consultations médicales, d'interrogatoires, de leçons, etc., sont autant de réalisations possibles du modèle global, liées à des situations d'interaction spécifiques.

Partons du premier type d'échanges sur lequel nous avons travaillé à Genève (cf. Roulet 1981 et Roulet & al. 1985, chap. 1): les échanges extraits de transactions visant à obtenir une information ou un objet (livre, billet d'avion), qui correspondent sans doute à la forme la plus simple de négociation. Ce sont des échanges que j'appellerai non marqués par rapport au schéma général, car on y trouve, sans observer de lacune ni de récurrence régulière, tous les éléments du schéma de base.

Si on examine un autre type d'échanges, extraits d'interviews radiophoniques, qui ont fait l'objet de nombreuses descriptions dans les pays francophones (cf. Chareaudeau 1984) et anglo-saxons (cf. Heritage 1985), on observe des différences importantes par rapport à la structure non marquée. Tout d'abord, les échanges sont extrêmement longs. Corollairement, la troisième intervention, à fonction illocutoire réactive d'évaluation, qui devrait permettre la clôture de l'échange, se réalise de manière très particulière: soit elle est absente, l'intervieweur subordonnant rétroactivement la première partie de l'échange à l'intervention initiative d'un échange de rang supérieur pour réorienter et poursuivre l'interview (voir [1] dans le schéma et NB4 dans la note qui le commente), soit elle se présente sous la forme d'une intervention négative très atténuée avec relance (du type certes..., mais...), qui permet une extension de l'échange principal en obligeant l'interviewé à répondre autrement à la question initiale (voir [2] dans le schéma). Enfin, le rôle d'initiateur de l'échange est nettement prédéterminé.

Les propriétés structurales de ce type d'échange sont sans doute liées aux particularités de la situation d'interview: dialogue destiné à une audience qui, bien qu'elle ne puisse intervenir directement, est seule habilitée à évaluer les réponses de l'interviewé; corollairement, statut très particulier de

l'intervieweur qui, dans cette situation d'interaction, doit se substituer au destinataire final, l'auditeur, pour assurer le développement du dialogue en donnant un certain feed back à l'interviewé et en relançant celui-ci, tout en restant aussi neutre que possible quant à l'évaluation; dialogue à finalité non spécifique (à la différence des transactions visant l'obtention d'un objet particulier), dont la durée, généralement assez longue, est le plus souvent déterminée à l'avance, et dont, par conséquent, la clôture est davantage régie par des contraintes externes que par la satisfaction de la complétude interactionnelle; enfin, relation discursive asymétrique (questionneur-questionné) prédéterminée dans l'institution.

Les échanges des interrogatoires et contre-interrogatoires en cour de justice, qui ont été décrits par Atkinson & Drew (1979), présentent aussi des propriétés structurales particulières; relevons l'absence d'intervention d'évaluation (comme dans l'interview, voir le rapprochement établi par Heritage 1985, 98), la fréquence des échanges subordonnés de fonction argumentative qui précèdent l'acte principal des interventions initiatives de l'accusateur et les extensions importantes de ces échanges subordonnés dues à des réactions négatives du prévenu (voir [1] dans le schéma); enfin, la détermination stricte du rôle d'initiateur de l'échange.

Les propriétés structurales de ce type d'échange sont sans doute liées aux particularités de la situation d'interrogatoire en cour de justice: dialogue destiné à des auditeurs (juge, jury) seuls habilités à évaluer en dernier lieu les réponses du prévenu; nécessité, pour celui qui conduit l'accusation (Atkinson & Drew parlent à ce propos de gestion prospective de l'accusation), d'amener le prévenu à son corps défendant à reconnaître certains faits qui pourront ensuite être utilisés comme arguments contre lui; corollairement, nécessité pour l'accusé d'anticiper et de prévenir les accusations, en rejetant soit les faits, soit au moins leur potentiel argumentatif; relation discursive asymétrique questionneur-questionné, comme dans l'interview, mais doublée d'une relation statutaire hiérarchique, très marquée dans l'institution judiciaire, entre les interlocuteurs.

On pourrait décrire dans la même perspective les caractéristiques structurales des échanges d'autres types de dialogues oraux en face à face, liés à des situations d'interactions différentes, qui ont été analysés ces dernières années: leçon (cf. Bouchard 1984, Mehan 1985), consultation médicale (West 1983), entretien thérapeutique (Labov & Fanshel

1977), entretien (Mochet 1986), conversation téléphonique (Conein 1987), voire conversation exolingue (Alber & Py 1986), mais il me paraît plus intéressant ici d'élargir le champ des investigations en examinant des échanges produits par écrit et liés à des situations d'interaction de types tout à fait différents: le dialogue théâtral et l'échange épistolaire.

Les dialogues théâtraux, étudiés par Burton (1981), Kerbrat-Orecchioni (1984a et b), Petitjean (1984a et b), Reboul & Moeschler (1985) présentent, en particulier dans la construction de l'échange, des propriétés structurales spécifiques; d'une part, on note une exploitation exagérée des processus récursifs offerts par le modèle; c'est ainsi que, dans les dialogues comiques, on observe des extensions de l'échange, dues à la récurrence insistante d'interventions négatives, en particulier sous la forme d'interruptions, beaucoup plus importantes que dans les dialogues de la vie quotidienne (voir [3] dans le schéma); d'autre part, on observe fréquemment des dialogues à double structure: il arrive ainsi chez Molière qu'un long monologue, produit par un personnage comme une intervention indépendante, soit entrecoupé en fait d'interventions réactives d'un second personnage ignoré du premier, et se présente ainsi au spectateur comme un échange (cf. Reboul & Moeschler 1985, chap. 1).

Ces propriétés structurales sont liées aux propriétés très particulières de la situation d'interaction théâtrale, décrites par Kerbrat-Orecchioni (1984a), à savoir la présence d'un auteur, qui produit par écrit une fiction et, corollairement, la superposition d'au moins deux niveaux de communication (je laisse de côté ici pour simplifier la part du metteur en scène, des acteurs, etc.), entre les personnages d'une part, entre l'auteur et le public d'autre part. Dès lors, l'auteur peut manipuler les échanges entre personnages du premier niveau, en forçant telle ou telle propriété structurale, de manière à produire, au second niveau, un effet spécifique (comique, distanciation, absurde, etc.) sur son destinataire, le public.

L'échange épistolaire présente une propriété structurale très particulière, décrite dans Roulet & al. (1985), à savoir la réduction d'une série d'échanges coordonnés en un seul échange, formé lui-même d'interventions constituées chacune d'interventions coordonnées, selon le schéma:

$$\begin{array}{l} \text{E1} \left[ \begin{array}{l} \text{I1} \\ \text{I2} \\ \text{I3} \end{array} \right. \\ \text{E2} \left[ \begin{array}{l} \text{I1} \\ \text{I2} \\ \text{I3} \end{array} \right. \\ \text{E3} \left[ \begin{array}{l} \text{I1} \\ \text{I2} \\ \text{I3} \end{array} \right. \end{array} \quad \Rightarrow \quad \text{E} \left[ \begin{array}{l} \text{I1} + \text{I1} + \text{I1} \\ \text{I2} + \text{I2} + \text{I2} \\ \text{I3} + \text{I3} + \text{I3} \end{array} \right.$$

Cette structure spécifique de l'échange, qui a pour corollaire, afin de faciliter la reconstitution des échanges initiaux, le caractère fortement diaphonique des interventions constituant l'intervention réactive (ibid., 74-82), est sans doute liée à la situation d'interaction très particulière de la correspondance épistolaire, qui impose une réaction différée et, par conséquent, un regroupement des interventions initiatives d'une part et des interventions réactives d'autre part.

Enfin, il est intéressant, pour tester la validité du modèle que j'ai présenté au début de cet article, de décrire, dans la perspective adoptée ici, les propriétés structurales particulières d'échanges liés à des situations d'interaction en face à face non marquées, mais dans des langues et des cultures non indo-européennes, telles que le wobé parlé en Côte d'Ivoire et le chinois.

Dans une thèse soutenue récemment à l'Université de Genève, I. Egner (à paraître et ici-même) a proposé une description très intéressante de l'échange réparateur en wobé dans le cadre du modèle genevois; en particulier, elle a mis en évidence une caractéristique structurale de cet échange, à savoir la fréquence élevée, après la réponse à une question, d'un type d'échange subordonné qui n'avait jamais été décrit jusqu'ici et qu'elle a appelé échange-écho. Compte tenu des fonctions remplies par cet échange-écho par rapport à l'intervention de réponse, je retiendrai, parmi les différentes hypothèses envisagées par Egner, l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un échange subordonné à cette intervention et lié à celle-ci par une fonction interactive rituelle de vérification (voir [4] dans le schéma).

Dans une autre thèse soutenue récemment à Genève sur des problèmes de pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, A. Auchlin (à paraître) met en évidence une différence importante entre la structure de l'échange dans ces

deux langues: les échanges subordonnés à fonction interactive rituelle de préparation (voir [1] dans le schéma) sont beaucoup plus fréquents en chinois qu'en français; en effet, là où le français peut, pour préparer un acte principal, introduire directement un préliminaire (dans le sens de Schegloff 1980) ou un topique sous la forme d'un acte subordonné, le chinois utilise un échange subordonné permettant de soumettre le préliminaire ou le topique à la ratification de l'interlocuteur.

Ces deux exemples démontrent bien la possibilité de rendre compte, dans un modèle multi-récursif global comme celui que j'ai proposé, à la fois des propriétés structurales générales de tout échange et des propriétés spécifiques d'échanges particuliers, liés à des situations d'interaction, voire à des langues et des cultures même très différentes.

Références bibliographiques:

- ALBER, J-L. & PY, B. (1986): "Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle: interparole, coopération et conversation", *ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* 61, 78-90.
- ATKINSON, J.M. & DREW, P. (1979): *Order in court, The organization of verbal interaction in judicial settings*, Londres, Mac Millan.
- AUHLIN, A. (à paraître): *Faire, montrer, dire: pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois*.
- BOUCHARD, R. (éd.) (1984): *Interactions: l'analyse des échanges langagiers en classe de langue*, Grenoble, ELLUG.
- BURTON, D. (1980): *Dialogue and discourse: A sociolinguistic approach to modern drama dialogue and naturally occurring conversation*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- CHAREAUDEAU, P. (éd.) (1984): *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition.
- CONEIN, B. (éd.) (1987): *Lexique et faits sociaux*, LEXIQUE 5.
- DREW, P. (1985): "Analyzing the use of language in courtroom interaction", in van DIJK, T.A. (éd.): *Handbook of discourse analysis*, vol. 3, New York, Academic Press, 133-147.

- EGNER, I. (à paraître): *Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé*, Berne, Lang.
- GUESPIN, L. (1984): "Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien: sur une enquête sociologique à Louviers", *LANGAGES* 74, 47-91.
- HERITAGE, J. (1985): "Analyzing news interviews: Aspects of the production of talk for an overhearing audience", in van DIJK, T.A. (éd.): *Handbook of discourse analysis*, vol. 3, New York, Academic Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984a): "Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral", *PRATIQUES* 41, 46-62.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984b): "Les négociations conversationnelles", *VERBUM* 7, 223-243.
- LABOV, W. & FANSHEL, D. (1977): *Therapeutic discourse: psychotherapy as conversation*, New York, Academic Press.
- MEHAN, H. (1985): "The structure of classroom discourse", in van DIJK, T.A. (éd.): *Handbook of discourse analysis*, vol. 3, New York, Academic Press, 119-131.
- MOCHET, M.-A. (éd.) (1986): *Discours en situation d'entretien, Construction et premières exploitations d'une préenquête*, *CAHIERS DU FRANÇAIS DES ANNEES QUATRE-VINGTS* 2.
- PETITJEAN, A. (1984a): "La conversation au théâtre", *PRATIQUES* 41, 63-88.
- PETITJEAN, A. (1984b): "Analyse des conversations dans *En attendant Godot* de S. Beckett", *VERBUM* 7, 269-294.
- POMERANTZ, A. (1975): *Second assessments: A study of some features of agreements/disagreements*, Thèse, Université de Californie, Irvine.
- REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1985): *Discours théâtral et analyse conversationnelle*, *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 6.
- ROULET, E. (1981): "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* 44, 7-39.

ROULET, E. (1986): "Complétude interactive et mouvements discursifs", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 7, 189-206.

ROULET, E. & al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Lang.

SCHEGLOFF, E. (1980): "Preliminaries to preliminaries: 'Can I ask you a question?'"", SOCIOLOGICAL INQUIRY 50, 104-152.

WEST, C. (1983): "'Ask me no questions...'", An analysis of queries and replies in physician-patient dialogues", in FISHER, S. & TODD, A. (éds): The social organization of doctor-patient communication, Washington, Center for Applied Linguistics, 75-106.